

Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du 27 DEC. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00189** du 27 DEC. 2024
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) Madame BOUKHARAZ Mohamed
11 Rue Auguste Renoir
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Réaménagement d'un restaurant en une salle de fêtes et salle
de restauration avec création d'une véranda en extension, d'un
parking paysagé, d'une terrasse et d'une aire de jeux pour
enfants.

Sur un terrain sis 342 Rue de Paris
Cadastré AC4, AC5, AC4

Villeneuve-Saint-Georges, le 27 DEC. 2024



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00189**
du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,